

RÉSUMÉ

12^{ÈME} JOURNÉE DE RESTITUTION DES RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DU MARAIS POITEVIN

Mardi 5 février 2019
Théâtre le Millandy – Luçon (85)



Informations complémentaires > Parc naturel régional du Marais poitevin
2, rue de l'église 79 510 COULON - Tél : 05 49 35 15 20
courriel : a.texier@parc-marais-poitevin.fr

>> Table des matières

Préambule.....	3
Mots d'introduction	4
Actualités 2018 de l'OPN Marais poitevin	7
Suivi des communautés d'Odonates du Marais Poitevin 2012-2018.....	8
Suivi des poissons migrateurs du Marais Poitevin	9
Suivi à long terme des amphibiens du Marais Poitevin 2010-2018.....	11
Suivi de la Loutre d'Europe et mortalité routière	12
Suivi de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau dans le Marais poitevin - SDAGE Loire-Bretagne	13
Répartition et caractérisation des habitats de reproduction du Cuivré des marais dans le Marais poitevin	15
État des lieux de la connaissance sur la Barge à queue noire en Marais Poitevin	16
Mots de conclusion.....	18
Liste des participants	19

>> Préambule

Le territoire du Marais poitevin s'est doté, depuis 2004, d'un Observatoire du patrimoine naturel (OPN).

Son objectif est de suivre l'évolution des habitats et des espèces, dans le but d'informer les acteurs et d'orienter l'action publique en faveur du milieu naturel (TVB, Charte PNRMP, docob Natura 2000, CTMA, etc).

Pour cela, l'OPN fédère et coordonne des inventaires sur le territoire du Marais poitevin afin de mesurer l'évolution des habitats et des espèces. Cette démarche permet en outre d'animer un réseau d'acteurs, de favoriser l'échange d'informations et la diffusion des résultats.

L'observatoire suit une vingtaine d'indicateurs (espèces ou habitats) à l'échelle de la zone humide, ainsi que la plaine et le bocage de bordure. Coordonné par le Parc naturel régional du Marais poitevin, il fonctionne par pôle (Avifaune, Habitat/Flore, Entomofaune, etc.), animé par les acteurs locaux qui doivent se réunir annuellement pour programmer des suivis à réaliser et analyser les résultats. Sa mise en œuvre repose sur la volonté de la trentaine d'organismes membres d'engager des suivis communs, et s'appuie sur l'obtention des financements publics. Ce dispositif est renforcé depuis 2012, par l'Etablissement public du Marais poitevin en charge du suivi de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau dans le Marais poitevin.

Véritable outil d'évaluation de l'évolution de la biodiversité, fiables et validés par tous, les résultats sont valorisés par différents moyens : site internet, édition de rapports, articles, participations à des conférences, réunions, etc.

Créées en 2007, les rencontres annuelles sont ouvertes à tous les acteurs du Marais poitevin : administrations, associations, syndicats mixtes de marais, organismes publics et agricoles, collectivités territoriales, éducateurs à l'environnement, étudiants, etc. Sont présentés, les suivis annuels dans le but de diffuser les résultats et de confronter les avis entre les acteurs. Ces journées permettent aussi de présenter des problématiques plus larges sur la gestion du territoire et de faire vivre un réseau de partenaires.

En 2019, 130 professionnels et 25 étudiants sont venus assister à cette 12^{ème} journée, qui s'est tenue le 5 février 2019 au Théâtre Le Millandy à Luçon. Elle a été animée par Xavier BONNET (Directeur de recherche au CNRS de Chizé).

Ce document est un résumé des présentations, validé par les auteurs.

Plus d'information : <http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/>

12^{ÈME} JOURNÉE DE RESTITUTION DES RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DU MARAIS POITEVIN

9 h 00 **Accueil des participants**

9 h 40 **Discours introductifs**

*Pierre-Guy PERRIER - Président du Parc naturel régional du Marais poitevin
Johann LEIBREICH - Directeur de l'Établissement Public du Marais Poitevin*

9 h 50 **Actualités de l'OPN et document d'objectifs Natura 2000**

Alain TEXIER - Parc naturel régional du Marais poitevin

10 h 20 **Suivi des communautés d'Odonates du Marais poitevin 2012 - 2018**

Florian DORÉ - Deux-Sèvres Nature Environnement

10 h 50 **Suivi des poissons migrateurs du Marais poitevin**

Sophie DER MIKAÉLIAN - Parc naturel régional du Marais poitevin

11 h 20 **Pause**

11 h 40 **Suivi à long terme des amphibiens du Marais poitevin 2010 - 2018**

Jean-Marc THIRION - Obios

12 h 15 **Suivi de la Loutre d'Europe et mortalité routière**

Antoine CASSEL / Xavier BARON - Parc naturel régional du Marais poitevin

13 h 00 **Buffet offert**

14 h 20 **Suivi de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau dans le Marais poitevin,
dans le cadre du SDAGE Loire-Bretagne**

Olivier GORE / Anne BONIS - Université de Rennes

15 h 00 **Répartition et caractérisation des habitats de reproduction du Cuivré des marais
dans le Marais poitevin**

Delphine DECOENE - Parc naturel régional du Marais poitevin

15 h 30 **État des lieux de la connaissance sur la Barge à queue noire en Marais poitevin**

*Sébastien FARAU - Fédération départementale des Chasseurs de la Vendée
Frédéric ROBIN - LPO / Emmanuel JOYEUX - ONCFS*

16 h 20 **Discours de clôture**

>> Mots d'introduction

PIERRE-GUY PERRIER

Président du Parc naturel régional du Marais poitevin

Vice-président de la Région des Pays de la Loire

« Je suis ravi de voir que nous sommes nombreux encore cette année. Plus de 130 participants se sont inscrits, qui représentent 60 structures, sans compter les scolaires qui nous font le plaisir d'être à nos côtés. Votre présence démontre l'intérêt que vous portez à l'OPN.

C'est aussi l'occasion de féliciter l'implication de la trentaine de partenaires et des financeurs qui alimentent l'OPN depuis 14 ans, et sans qui ce travail ne pourrait être conduit.

Vous savez tout l'intérêt que je porte à cet outil, et toute l'importance qu'il revêt pour le territoire. Ce travail est indispensable pour apprécier l'évolution de nos milieux naturels et de notre biodiversité. Il alimente les collectivités locales pour l'élaboration de leurs documents de programmation. Il sert aux services de l'Etat et des Régions pour l'élaboration des politiques publiques en matière d'environnement (les Schéma régionaux de continuités écologiques, la mise à jour des listes d'espèces des ZNIEFF, le document d'objectifs Natura 2000 que nous sommes en train de réviser...). Et c'est aussi un outil d'évaluation de la santé du Marais poitevin très regardé par le Ministère de l'environnement et le CNPN.

Bien entendu, je remercie Xavier Bonnet, en tant que représentant du CNRS de Chizé et membre du Conseil scientifique du Parc, qui a accepté d'assurer l'animation de notre journée. Le Conseil scientifique est très attentif à l'OPN. Il défend l'OPN et milite à mes côtés pour que l'on continue à mobiliser les moyens financiers nécessaires à son fonctionnement. Ce qui comme vous le savez n'est pas si évident. Avec nos amis de l'EPMP, il nous faudra trouver les ressources pour continuer à faire vivre l'OPN dans les années à venir. »

JOHANN LEIBREICH

Directeur de l'Établissement Public du Marais poitevin

« Le territoire du Marais poitevin a la réputation d'être complexe : 2 Régions, 3 départements (plus deux communes et demie en Vienne !), 5 Préfets, 3 DDT(M), 2 DRAAF, 2 DREAL, 3 chambres d'agriculture, des syndicats d'irrigants, une quarantaine de syndicats de marais, 3 syndicats mixtes, l'Institution, des associations de protection de la nature, des Communautés de communes, le Parc, l'EPMP ... mais pour ma part, j'ai toujours considéré que chacun de ces interlocuteurs avait sa légitimité et sa place dans le jeu d'acteurs, et dans les actions à mener sur cet espace emblématique. Aussi, depuis mon arrivée, je me suis employé à favoriser les collaborations avec tous ces partenaires.

Concernant le Parc et l'EPMP, chacun a ses spécificités : le Parc s'occupe d'architecture, de paysages et de publicité, tandis que la gestion de l'eau - rôle d'organisme unique, SIEMP, CTGQ - relève plus particulièrement des interventions de l'EPMP. Toutefois, nombre de leurs actions convergent pour favoriser l'expression de la biodiversité sur la zone humide. Mais si l'EPMP, grâce aux moyens du PiTE mis à sa disposition, a pu financer de nombreuses actions coordonnées par le Parc, dont l'OPN, les rapports officiels de ces 5 dernières années le confirment, le Parc et l'Établissement public doivent se rapprocher davantage, et développer de nouvelles synergies.

Aussi les collaborations s'étoffent :

Les actions du PARMM et du PARMO viennent naturellement compléter les contrats de marais et les règlements d'eau dans le domaine de la biodiversité. Le Parc réalise des études préalables des contrats de marais. Il anime le site Natura 2000 et réécrit le DOCOB pour le compte de l'Établissement public. Par ses financements propres, l'EPMP vient contrebalancer en partie la disparition du PiTE Marais poitevin. Il accompagne le Parc devant le CNPN...

C'est ainsi que, grâce à un volontarisme partagé, les deux organismes font vivre la convention qu'ils ont signée en 2017, et collaborent harmonieusement, dans l'intérêt du marais. »

>> Actualités 2018 de l'OPN Marais poitevin

ALAIN TEXIER

Parc naturel régional Marais poitevin

2 rue de l'église, 79510 Coulon, a.texier@parc-marais-poitevin.fr

L'OPN est dans sa 14^{ème} année d'animation. En 2018, il a été impliqué dans 18 inventaires sur le territoire. En plus des suivis annuels (comptage mensuel des oiseaux, suivi des ardéidés nicheurs, protection du Busard cendré, suivi des Guifettes noires, Vigie chiro, etc.), des suivis pluriannuels ont été engagés (suivi des amphibiens 2010 – 2018, suivi des cortèges d'Odonates 2012 – 2018, suivi de la répartition de la Loutre, etc). A cela s'ajoute deux nouveaux inventaires qui apporteront des informations sur la biodiversité du Marais poitevin : la caractérisation des habitats du Cuivré des marais et une étude sur les marcoalgues de l'estran. L'hiver 2018-2019 est aussi le dernier du suivi Anatidés du LIFE Baie de l'Aiguillon. Porté par l'EPMP et l'Université de Rennes, le suivi de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau sur 11 casiers de marais est en cours.

Les résultats des études sont présentés lors de la journée et seront prochainement en ligne sur le site de l'OPN :

<http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/>. En 2019, un nouveau site sera en ligne. Il aura un fonctionnement similaire par pôle mais sera plus ergonomique. Le site rendra aussi visible les données naturalistes de l'OPN avec l'application Géo Atlas. Le PNR devrait basculer la base Serena de l'OPN vers la base Géonature. Le PNR organisera une réunion avec les partenaires de l'OPN, en fin de printemps, pour discuter de ce projet de visualisation des données naturalistes.

La valorisation des résultats est un point important de l'OPN. En 2018, les résultats ont été utilisés dans 7 conférences et 5 articles. Les petites fiches nature Marais poitevin ont aussi été actualisées et mise à disposition des acteurs du territoire : <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/document-les-petites-fiches-nature-du-marais-poitevin>. Le PNR a aussi diffusé 18 jeux de données biologiques pour des projets d'aménagement, atlas amphibiens, etc.

En 2018 et 2019, les résultats de l'OPN et les données ont servi de base à la réécriture du document d'objectifs Natura 2000 mais aussi à la candidature Ramsar que le territoire souhaite prétendre.

En 2019, malgré les difficultés financières, l'OPN va continuer à s'impliquer sur les suivis annuels mais aussi : des amphibiens des mares de bordure (2011 - 2019), de la Grenouille verte (2011 – 2019), du Gorgebleue (2009 - 2019). Deux nouveaux projets seront lancés, une Biohistoire de l'avifaune nicheuse et un bilan des connaissances sur les araignées.

Le PNR travaillera sur la mise à jour de la base de données (Serena) afin de les diffuser au SINP ou INPN. Il souhaite aussi mieux faire identifier **l'OPN dans l'organisation territoriale** (locale / régionale / nationale : Communautés de communes, CTMA, SRB Pays de la Loire, ARB NA, AFB, etc) mais aussi dans la **valorisation des données et résultats**. De nombreuses données utilisées et intégrées dans les bases des partenaires (biolovision) ne sont pas référencées OPN. Ce travail ne sera possible qu'avec l'implication de tous les partenaires dans le respect de la charte de l'OPN.

Après 14 ans d'animation de l'OPN, le PNR souhaite aussi mettre **en perspective l'avenir de l'OPN** (amélioration du fonctionnement, choix des indicateurs, intégration des programmes de recherche, notion de fonctionnalité de la zone humide, valorisation des résultats, etc.). Après discussion avec les responsables des pôles de l'OPN, un audit, en lien avec le conseil scientifique du PNR, sera engagé en 2019.

>> Suivi des communautés d'Odonates du Marais poitevin 2012-2018

FLORIAN DORE

Deux-Sèvres Nature Environnement

48 rue Rouget de Lisle, 79000 Niort, florian.dore@dsne.org



Lestes sponsa - Leste fiancé ©Florian

Depuis 2012, l'Observatoire du Patrimoine Naturel a mis en place un suivi de 30 transects représentatifs des différents habitats aquatiques de la zone humide. Il est reconduit tous les 3 ans et permet de dégager les tendances d'évolution des cortèges d'Odonates du Marais et leur répartition.

Comme l'illustre la carte ci-contre, les résultats sont contrastés entre 2012 et 2018. La disponibilité d'habitat temporaire en marais desséché fut plus importante en 2018 grâce aux fortes pluviométries de début d'année. Ce qui a eu un impact positif sur la richesse spécifique des marais desséchés et intermédiaires. Les fonds de vallées humides restent, grâce à la diversité d'habitat disponible, les milieux les plus riches en termes de diversité spécifique.

Malgré un bon maintien de certains cortèges et des résultats exceptionnels pour cette année 2018 en Marais desséché, on remarque un déclin de certaines espèces emblématiques du Marais poitevin comme l'Aeshne printanier, la libellule fauve, le Gomphe à crochet, Agrion de mercure... Une quatrième année de suivi permettra de confirmer l'évolution globale des populations d'Odonates du Marais poitevin et leur répartition dans les différentes typologies de Marais.

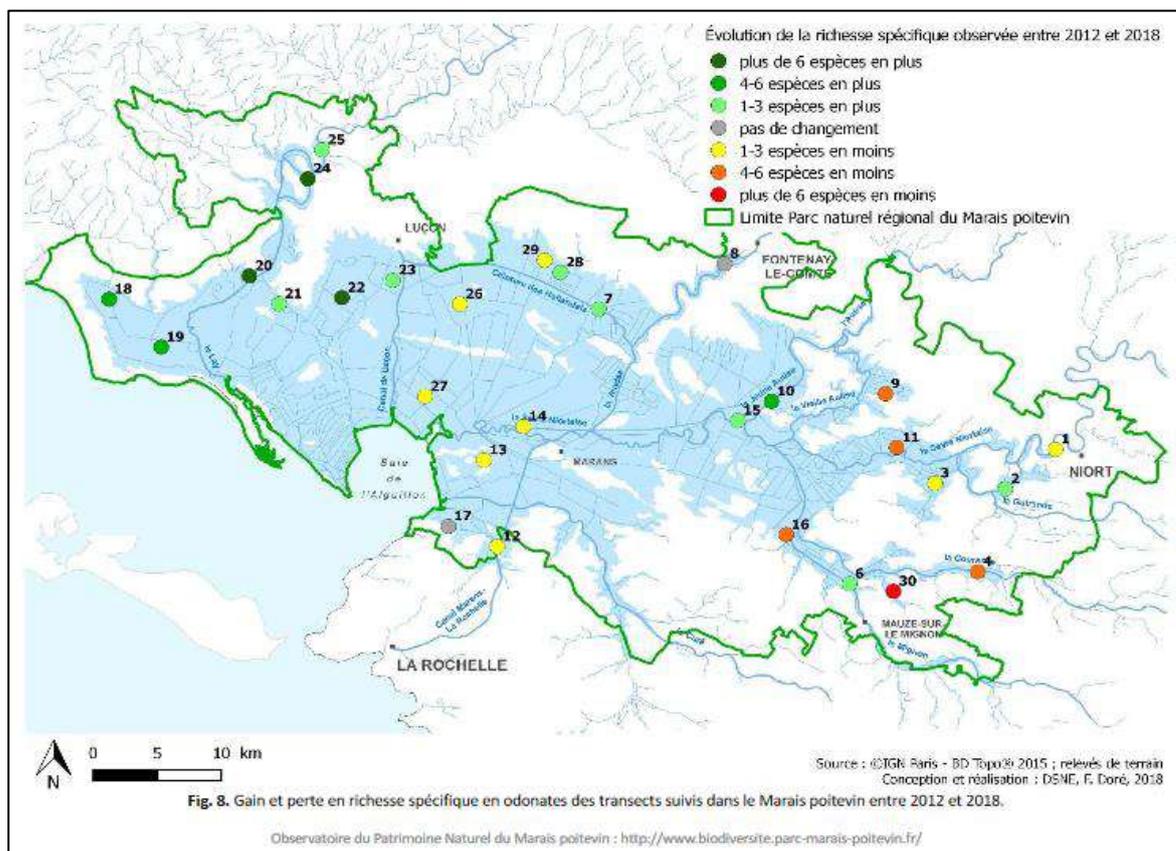


Fig. 8. Gain et perte en richesse spécifique en odonates des transects suivis dans le Marais poitevin entre 2012 et 2018.

Rapport à télécharger sur le site internet de l'Observatoire, Pôle Entomologique :

<http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/-Pole-Entomofaune-.html>

>> Suivi des poissons migrateurs du Marais Poitevin

SOPHIE DER-MIKAELIAN

Parc naturel régional du Marais poitevin
2 rue de l'église, 79510 Coulon,
s.dermikaelian@parc-marais-poitevin.fr



Le suivi des poissons migrateurs sur le Marais poitevin est réalisé chaque année au sein du pôle poissons de l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin, animé par le Parc. Pour cela, des suivis piscicoles spécifiques sont mis en place en différents lieux du Marais poitevin.

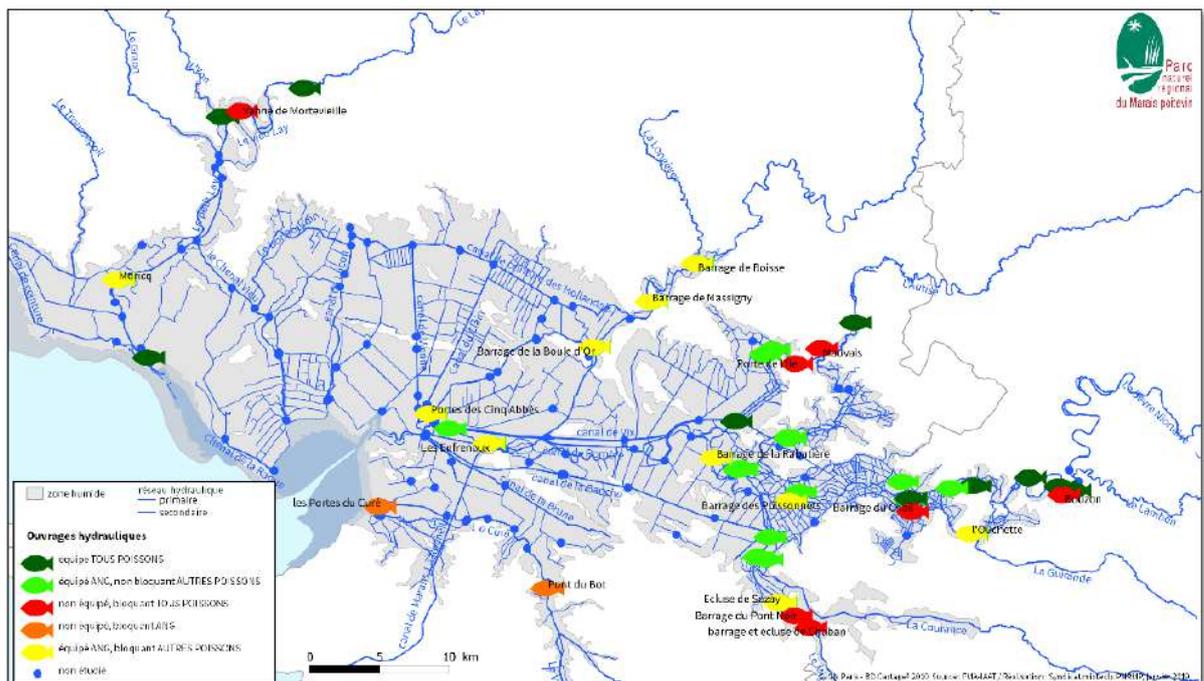
Il est question dans cette présentation essentiellement des espèces suivantes : Grande alose, Lamproie marine et Anguille européenne.

Pour chacune de ces espèces, les éléments suivants sont abordés : rappel de biologie, état de la colonisation dans le Marais poitevin et comparaison avec le contexte national.

Enfin, un état des lieux de la continuité écologique permet de conclure sur cette thématique. Les géniteurs de Grande alose et de Lamproie marine remontent les cours d'eau chaque printemps entre mars et juillet pour se reproduire dans les parties amont du marais.

La Grande alose ne se reproduit plus que sur la Sèvre niortaise et le Canal du Mignon, la Lamproie marine également ainsi que sur l'Autize.

La Grande alose est en phase de recolonisation du bassin de la Sèvre niortaise où ses effectifs n'étaient plus de quelques dizaines il y a 10 ans, à quelques centaines d'individus aujourd'hui. Cette tendance n'est pas le reflet de celle observée à l'échelle de son aire de répartition où elle est en déclin.



La Lamproie marine est en déclin aussi bien dans le Marais poitevin que sur l'ensemble de la façade atlantique.

L'Anguille européenne remontent les cours d'eau pour sa croissance sur l'ensemble milieux aquatiques des bassins de la Sèvre niortaise et du Lay. Elle reste en danger critique d'extinction à l'échelle de l'Europe.

En matière de continuité écologique, on peut voir sur la carte ci-contre que d'importants efforts ont été réalisés depuis les années 80 notamment pour l'anguille. Pour les autres espèces, les aménagements sont plus récents (2006 pour la passe à poissons du Marais Pin) et commencent à porter leur fruit.

Cependant, des axes restent encore difficile d'accès (Autize, Mignon, Vendée, Lay, Curé) et il convient de poursuivre la restauration de la continuité écologique.

>> Suivi à long terme des amphibiens du Marais poitevin 2010-2018

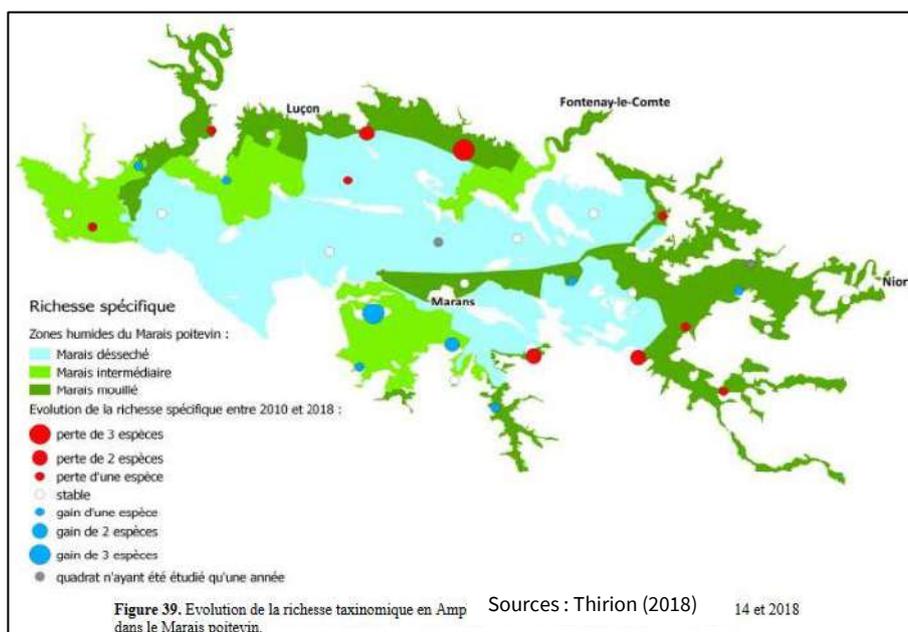
JEAN-MARC THIRION

Association OBIOS
22 rue du docteur Gilbert, 17250 Pont-l'Abbé-d'Arnoult,
thirion.jean-marc@sfr.fr



Le suivi à long terme des Amphibiens du Marais poitevin a été mis en place en 2010. Il a pour objectif de suivre les communautés d'Amphibiens à l'échelle du Marais poitevin afin d'établir une veille écologique et de connaître l'évolution de l'occupation des espèces sur le moyen et le long terme. Ce suivi effectué tous les 4 ans permet de suivre les habitats de reproduction des amphibiens.

L'année 2018 semble avoir été une meilleure année de reproduction que 2014, cela peut être dû à des conditions météorologiques plus humides en 2018. Cependant, l'ensemble des espèces semble toujours en déclin principalement dans les marais mouillés. Les populations de grenouilles vertes, de Rainette méridionales et de triton marbré semblent stables, tandis que celles de triton palmé, Pélodyte ponctué et de la grenouille agile semblent en baisse. Il est difficile de dégager des tendances pour les espèces qui n'ont pas été rencontrées suffisamment durant cette étude. La carte



ci-dessous permet de visualiser la baisse du nombre d'espèces observées en marais mouillé et l'augmentation de la richesse spécifique en marais intermédiaire observée lors de cette étude.

De nombreux paramètres peuvent jouer un rôle dans ce déclin comme la gestion de l'eau, la baisse de qualité de l'eau, la prédation de l'écrevisse de Louisiane, la raréfaction des herbiers aquatiques, le fractionnement des habitats... La poursuite de ce suivi à long terme permettra de dégager des tendances et de mieux cerner les facteurs pouvant les influencer.

Rapport à télécharger sur le site internet de l'Observatoire, pôle Amphibien et Reptile:

<http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/-Pole-Amphibiens-Reptiles-.html>

>> Suivi de la Loutre d'Europe Et mortalité routière

ANTOINE CASSEL
XAVIER BARON

Parc naturel régional du Marais poitevin
2 rue de l'église, 79510 Coulon,
x.baron@parc-marais-poitevin.fr



Loutre d'Europe ©PNR MP

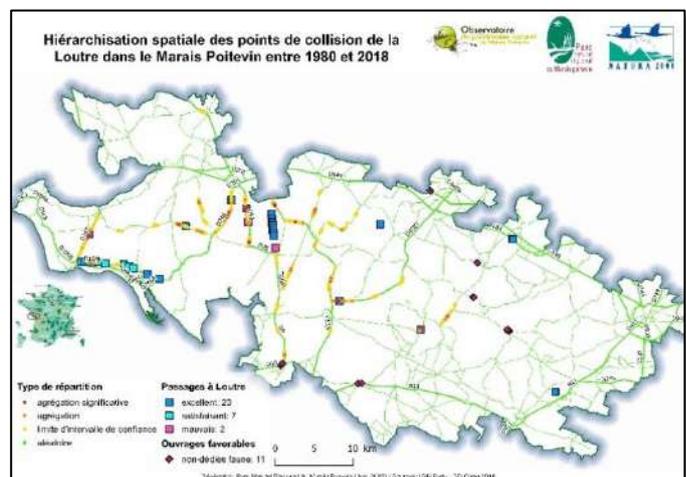
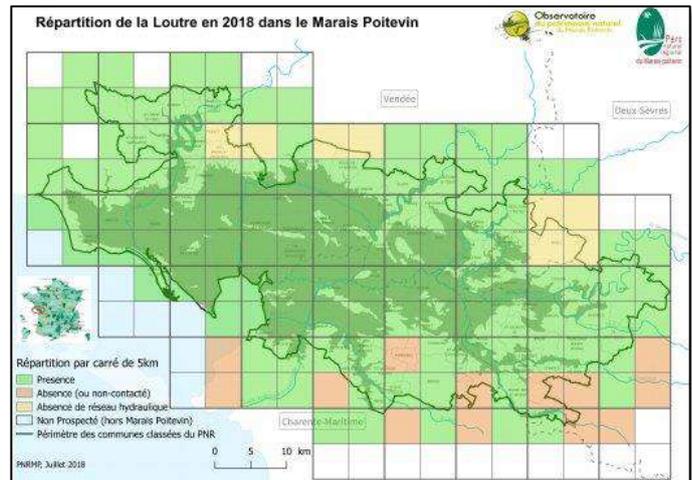
La loutre est emblématique dans le Marais poitevin. Bien que très discrète, elle est depuis toujours présente sur le territoire. La répartition de l'animal est cartographiée tous les 3 ans. Le protocole national suivi en 2018 a permis de constater la présence de la loutre sur la totalité de la zone humide, comme l'illustre la carte ci-contre.

La principale cause de mortalité des loutres est due aux collisions avec les véhicules. Ceci s'observe généralement dans les zones où se rencontrent les réseaux hydrauliques et les réseaux routiers.

Une analyse statistique des points de mortalité connus depuis 1980 a permis de mettre en évidence les « points chauds » les plus propices à la mise en place de mesures de réduction d'impact, comme présenté sur la carte ci-dessous.

La création de passages à loutre sous les routes permet le franchissement des réseaux routiers en toute sécurité. Il existe 32 aménagements à loutre dans le Marais poitevin : ce sont des buses sèches placées sous la chaussée ou des banquettes sous les ponts. Lors des prospections 2018, 11 ouvrages non dédiés à la faune mais utilisés par les loutres ont également été identifiés. Ils viennent renforcer le nombre de passages routiers sécurisés pour la Loutre d'Europe.

Les perspectives d'actions pour la protection des loutres passent par le renforcement du nombre de passages à loutre mais aussi par la préservation des zones de quiétudes avec par exemple, la création de havres de paix à loutre.



Rapport à télécharger sur le site internet de l'Observatoire, pôle Mammifère:

<http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/-Pole-Mammiferes-.html>

et la végétation prairiale. Outre la distinction intuitive entre les marais de l'est et de l'ouest, il existe des contrastes entre les zones en termes de paysage, de qualité de l'eau et de régime hydrique.

Sont ainsi présentés divers résultats issus de ces GLMs ou d'analyses multivariées qui illustrent différents états de la biodiversité entre sites, entre années et au regard de variables explicatives candidates.

Ces analyses conduites dans le cadre de travaux intermédiaires ouvrent des pistes intéressantes pour la poursuite de cette étude. Cette méthodologie sera, dès 2019, appliquée sur les autres groupes taxonomiques tout en poursuivant la recherche sur l'évaluation de la part d'influence des variables paysagères et environnementales par rapport à celle des variables « régime hydrique ».

Les rapports liés à cette étude sont disponibles sur le site de l'EPMP :

<http://www.epmp-marais-poitevin.fr/etude-biodiversite/>

>> Répartition et caractérisation des habitats de reproduction du Cuivré des marais dans le Marais poitevin

DELPHINE DECOENE

Parc naturel régional du Marais poitevin
2 rue de l'église, 79510 Coulon,
d.decoene@parc-marais-poitevin.fr



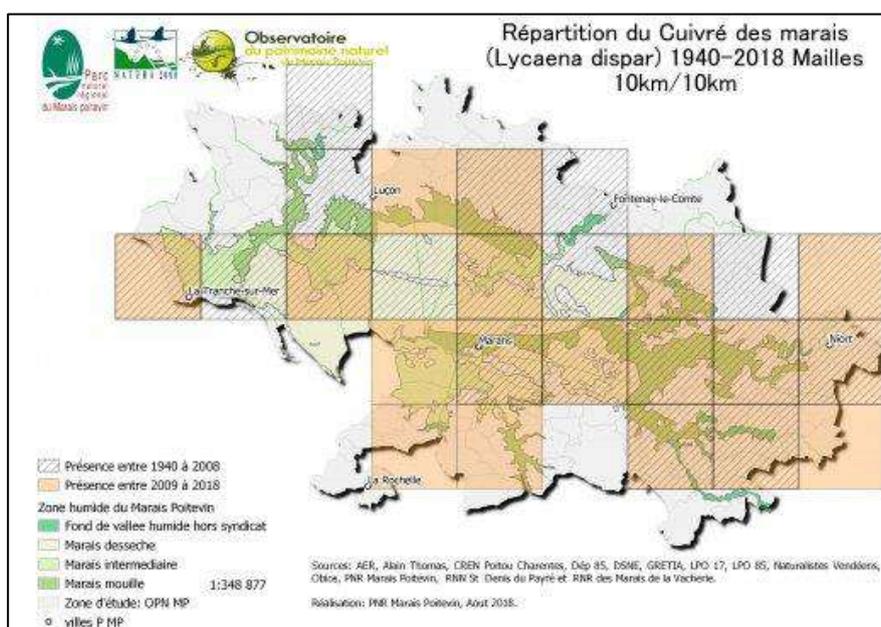
Le Cuivré des marais *Lycaena dispar* est une espèce inféodée aux prairies humides, protégée au niveau national. Elle est également inscrite dans l'annexe II et IV de la Directive Habitat Faune Flore. Ce Rhopalocère est connu dans le Marais poitevin depuis les années 1940.

En 2018, grâce aux partenaires de l'Observatoire du patrimoine naturel, une mise en commun des connaissances a été effectuée afin de mettre à jour son aire de répartition et de définir son habitat de vie et de reproduction.

Le Cuivré des marais est présent sur les zones de marais mouillés ainsi que dans les vallées de Charente-Maritime. Il semble actuellement délaisser les habitats de marais desséchés.

Le Cuivré dépendrait des prairies humides eutrophes de code corine biotope 37.2 et de la mosaïque de milieux qui y est associée (haies, boisements, bandes enherbées, peupleraies...).

La diversité de gestion appliquée dans son habitat est également primordiale. Il a besoin de ressources nectarifères de juin jusqu'à septembre. Il préfère des parcelles exploitées après le mois de juillet pour sa 1^{ère} génération où il trouvera des valérianes, des renoncules et des consoudes pour ses besoins alimentaires. Pour sa seconde génération, il utilise des parcelles exploitées fin mai début juin où il butinera des pulicaires et des salicaires.



Rapport à télécharger sur le site internet de l'Observatoire, Pôle Entomologique :

<http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/-Pole-Entomofaune-.html>

>> État des lieux de la connaissance sur la Barge à queue noire en Marais poitevin



Barge à queue noire ©Garguil Philippe

SEBASTIEN FARAU

Fédération départementale des Chasseurs de la Vendée,
Route de Château-Fromage, Les Minées, 85000 La Roche-sur-Yon, sfarau@chasse85.fr

FREDERIC ROBIN

Ligue de Protection des Oiseaux
93 Rue de la Villa Gallo Romaine, 85200 Fontenay-le-Comte, frederic.robin@lpo.fr

EMMANUEL JOYEUX

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Ferme de la Prée Mizottière, 85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers, emmanuel.joyeux@oncfs.gouv.fr

Le Marais poitevin est connu comme une zone humide indispensable pour les oiseaux d'eau. Au centre de la voie de migration Est-Atlantique, il accueille de nombreux limicoles en migration, en hivernage et en reproduction. La Barge à queue noire est une espèce représentative de sa complexe fonctionnalité. D'importants effectifs hivernent sur les vasières nues de la baie de l'Aiguillon (majoritairement la sous-espèce islandaise *Limosa limosa islandica*), puis les groupes de barges locaux et migrateurs investissent les terres en eau au printemps (prairies humides, plans d'eau de chasse, labours inondés...), pour laisser place à quelques couples reproducteurs (essentiellement la sous-espèce continentale *Limosa limosa limosa*).

A l'échelle nationale, la Barge à queue noire fait l'objet d'un troisième moratoire de chasse depuis 2008. Un Plan National de Gestion de l'espèce a été décidé en conséquence (2015-2020). Il est la mise en œuvre d'une politique publique, coordonné par la Direction Régional Environnement de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire et animé par la Fédération de Chasse de Vendée, qui s'intéresse plus particulièrement aux enjeux liés à la migration pré-nuptiale et à la reproduction de l'espèce, notamment pour *Limosa l. limosa*. Il intègre aussi bien des mesures de gestion (travaux et gestion hydraulique, pâturage extensif...), l'élaboration d'outils de communication et un accompagnement des suivis et des études sur la migration pré-nuptiale et la reproduction de l'espèce.

Le Marais poitevin est connu historiquement pour accueillir plusieurs milliers de barges à queue noire continentales en migration pré-nuptiale (fin janvier à début avril). Comme observés sur les populations reproductrices aux Pays-Bas, les effectifs migrateurs sont en déclin, passant de plus de 15 000 individus en 1985 à seulement quelques centaines d'individus ces dernières années. Pour mieux comprendre et suivre les effectifs en migration, des comptages synchronisés tous les trois jours ont été mis en place sur l'ensemble des sites favorables comme les communaux et les espaces à vocation conservatoire. La capacité d'accueil du Marais poitevin n'est pas mise en question à ce niveau. En effet, le changement de stratégie de migration de la barge continentale avec une halte plus longue en péninsule ibérique semble diminuer la nécessité de faire une halte en France.

De plus, au regard des lectures de bagues réalisées, les rangs des migrateurs de barges continentales semblent être grossis par les barges islandaises avant leur départ pour l'Islande. Il semble

indispensable de pérenniser ce suivi pour mieux appréhender la fonctionnalité du Marais poitevin pour l'accueil de la barge à queue noire en migration.

La population de barge à queue noire continentale nicheuse en Marais poitevin est estimée à une vingtaine de couples avec une tendance à la baisse. Le cœur de la population est localisé dans le quart nord-est du marais mais reste très morcelé. Même si ces effectifs reproducteurs sont anecdotiques au regard de la population aux Pays-Bas, il s'agit du deuxième site d'importance en France (environ 150 couples à l'échelle nationale). Les études basées sur le baguage coloré montrent que cette population est connectée aux deux autres sites majeurs de reproduction français que sont le marais Breton (85) et les marais de Brière (44). Comme pour la migration, le suivi de la population nicheuse est indispensable sur le territoire. Une meilleure gestion des niveaux d'eau au printemps et des pratiques de pâturages et de fauches plus extensives augmenterait le potentiel d'accueil pour la barge en reproduction.

>> Mots de conclusion

CATHERINE TROMAS

Vice-présidente du Parc naturel régional du Marais poitevin

« Pour conclure cette journée riche en discussion et en enseignement, je souhaite remercier l'animateur de la journée, Monsieur Xavier Bonnet du Centre National de la Recherche Scientifique de Chizé et les intervenants partenaires de l'OPN qui enrichissent l'observatoire tout au long de l'année, grâce à l'apport de données naturalistes et la réalisation d'études comme celles qui vous ont été présentées aujourd'hui.

Le nombre de personnes présentes aujourd'hui traduit l'importance de cette journée de diffusion des résultats et l'intérêt porté par chacun à la connaissance et la préservation de notre territoire.

Les réductions budgétaires actuelles doivent nous pousser à nous poser les bonnes questions, à mutualiser les moyens et à mieux utiliser les résultats produits chaque année.

L'Observatoire du Patrimoine naturel doit être intégré dans les démarches locales mais aussi nationales, ceci dépend du Parc Naturel mais surtout de tous les acteurs présents qui doivent valoriser les données et les résultats. Nous sommes tous les auteurs de la dynamique de notre territoire.

Le Conseil Scientifique porte une attention particulière à l'OPN. Il représente un outil de connaissance et de mutualisation. Afin de l'optimiser, de donner un échoscientifique plus fort et de mieux valoriser les résultats, le Parc conduira un audit de l'OPN en 2019. Il permettra d'optimiser l'observatoire et d'améliorer la cohésion entre les différents membres.

Je tien à tous vous remercier pour vos actions réalisées sur le territoire et pour votre participation à l'observatoire. Merci aussi à toute l'équipe du Parc qui a travaillé à l'organisation de cette journée.

A l'année prochaine et merci à tous d'être venu ! »

>> Liste des participants

	Nom	Prénom	Organisme	E-mail
1	ALLENOU	Olivier	CREN Poitou Charentes	allenou@cren-poitou-charentes.org
2	ANCELIN	Jordane	PNR Marais poitevin	j.ancelin@parc-marais-poitevin.fr
3	AUBOUIN	Nais	Nature Environnement 17	nais.aubouin@ne17.fr
4	AVERTY	Stéphane	EID ATLANTIQUE	contact@eidatlantique.eu
5	BARON	Jean-Pierre	Sorbonne Univ., CNRS, Institute of ecology	aldebertb@yahoo.fr
6	BARON	Xavier	PNR Marais poitevin	x.baron@parc-marais-poitevin.fr
7	BAROT	Nicole	APNO	nicole.barot@wanadoo.fr
8	BLANPAIN	Loan	ville La Rochelle	nicolas.blanpain@ville-larochelle.fr
9	BLANPAIN	Nicolas	Ville de La Rochelle	nicolas.blanpain@ville-larochelle.fr
10	BOBINEAU	Maxime	FDC85	mbobineau@chasse85.fr
11	BONIS	ANNE	CNRS- Université Clermont Auvergne	anne.bonis@uca.fr
12	BONNET	Xavier	Directeur de Recherche - CNRS - Centre d'Etudes Biologique de Chizé	Xavier.BONNET@cebc.cnrs.fr
13	BONNIN	PASCAL	Fédération des Chasseurs de Vendée	pbonnin@chasse85.fr
14	BOUILLAUD	Stéphane	Communauté de commune Pays de Fontenay Vendée	service.admi@fontenayvendee.fr
15	BOULARD	Manon	PNR du Marais poitevin	m.boulard@parc-marais-poitevin.fr
16	BOURON	Christophe	Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise	environnement.assainissement@cc-vsa.com
17	CAILLAUD-PAUCHET	Aline	La Pie Pistrelle	lapiepistrelle@yahoo.com
18	CAQUINEAU	Léopold	PNR Marais poitevin	n.beaubeau@parc-marais-poitevin.fr
19	CARDOT	Odile	PNR Marais poitevin	o.cardot@parc-marais-poitevin.fr
20	CASSEL	Antoine		antoine.cassel@gmail.com
21	CELIS	Justine	CEN Pays de la Loire	
22	CHATAIN	Joëlle	GODS	joelle.chatain@orange.fr
23	CHENET	Emilie	Pôle-Nature du Marais poitevin	animateurpolenature@aunisatlantique.fr
24	CHRISTIN	Alexandra	Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres	alexandra@ornitho79.org
25	COTREL	Nicolas	DSNE	nicolas.cotrel@dsne.org
26	COURONNEAUD	Alain	Les ROUCHES	couronneaud.alain@wanadoo.fr
27	DAVERDON	Françoise	Association ADENVAL	francoise.adenval@laposte.net
28	DAVERDON	Gilles	Pêches Actives Marais Poitevin	peche.maraispoitevin@free.fr
29	DAVIAUD	Elisa	LPO Poitou-Charentes	elisa.daviaud@lpo.fr
30	DAVIN	Jérôme	La Ferme du Marais Poitevin	jerome.davin@free.fr
31	DECOENE	Delphine		decoenedelphine@gmail.com
32	DER MIKAELIAN	Sophie	PNR Marais poitevin	s.dermikaelian@parc-marais-poitevin.fr
33	DOBIGNY	Sandra	Communauté de communes Bassin de Marennes	natura2000@bassin-de-marennes.com

34	DORE	Florian	Deux-Sèvres Nature Environnement	florian.dsne@gmail.com
35	DU PEUTY	Jean Eudes	EPMP	jeaneudes.dupeuty@epmp-marais-poitevin.fr
36	DUCLOSSON	Marie	Conservatoire d'espace naturel	duclosson@cren-poitou-charentes.org
37	EL HASSANI	Célia	CEN Pays de la Loire	c.el-hassani@cenpaysdelaloire.fr
38	ENFRIN	Thierry	Lycée nature	thierry.enfrin@educagri.fr
39	ENON	Fabrice	SMVSA	f.enon-smvsa@orange.fr
40	BELLY	Céline	DDT 79	celine.belly@deux-sevres.gouv.fr
41	FABRE	Jennifer	LPO	jennifer.anais.fabre@gmail.com
42	FARAU	Sébastien	FDC85	sfarau@chasse85.fr
43	FARRUGGIA	Anne	Inra	anne.farruggia@inra.fr
44	FEUGERE	Benoît	AFB SD 17	benoit.feugere@afbiodiversite.fr
45	FRANCOIS	André	ONCFS Vendée	sd85@oncfs.gouv.fr
46	GAUBERT	Anaïs	La Frênaie	lafrenaie.org@gmail.com
47	GAUTHIER	Corinne	PNR Marais poitevin	c.gauthier@parc-marais-poitevin.fr
48	GILBERT	Stéphane	Communauté d'agglomération de La Rochelle	stephane.gilbert@agglo-larochelle.fr
49	GIRET	Dominique	PNR Marais poitevin	d.giret@parc-marais-poitevin.fr
50	GOFFE	Léonore	Chambre agriculture 17	leonore.goffe-signoret@charente-maritime.chambagri.fr
51	GORE	Olivier	CNRS	olivier.gore@univ-rennes1.fr
52	GOSSMANN	Christian	LPO	gossmann.christian2@wanadoo.fr
53	GOUELLO	Thomas	CREN Poitou Charentes	
54	GUEGUEN	Patrick	Association Française d'Arachnologie	patrickgueguen@yahoo.fr
55	GUERET	Jean Pierre	LPO	jean-pierre.gueret@lpo.fr
56	GUIBERTEAU	Alexandre	Ville de La Rochelle	espaces.verts.naturels@ville-larochelle.fr
57	GUILBAUD	Simon-pierre	EPMP	simonpierre.guilbaud@epmp-marais-poitevin.fr
58	GUILLERMIN	Pierre	PNR Marais poitevin	p.guillermin@parc-marais-poitevin.fr
59	GUILLOTON	Jean-Alain	Atlas entomologique régional (Nantes)	ja.guilloton@hotmail.fr
60	GUITOT	Nicolas	Communauté de communes Bassin de Marennes	zones-humides@bassin-de-marennes.com
61	HERBRETCH	Franck	GRETIA	f.herbrecht@gretia.org
62	JEAN-TOUSSAINT	Gérard	DDTM Vendée	gerard.jean-toussaint@vendee.gouv.fr
63	JOYEUX	Emmanuel	ONCFS	emmanuel.joyeux@oncfs.gouv.fr
64	LANGLADE	Lucie	LPO Poitou-Charentes	lucie.langlade@lpo.fr
65	LE QUELLEC	Yves	Vendée Nature Environnement	fne.vne85@gmail.com
66	LE TORC'H	Christine	Lycée nature	christine.le-torch@educagri.fr
67	LEGEAY	Julie	ONCFS - stagiaire	emmanuel.joyeux@oncfs.gouv.fr
68	LEIBREICH	Johann	EPMP	johann.leibreich@epmp-marais-poitevin.fr
69	MACAUD	Stéphane	EID ATLANTIQUE	contact@eidatlantique.eu
70	MAIANO	Sabrina	CREN	maiano@cren-poitou-charentes.org

71	MARQUIS	Jacques	ONCFS	
72	MAISONHAUTE	Stéphane	LPO	stephane.maisonhaute@lpo.fr
73	MARTINEAU	Alexis	GODS	alexis@ornitho79.org
74	MAUCOUARD	Didier	LPO	didiermaucouard@orange.fr
75	MERCIER	Fabien	LPO	fabien.mercier@lpo.fr
76	MERY	Jérôme	Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente-Maritime	meryjerome17@gmail.com
77	MEURAILLON	Yohan	La Frênaie	lafrenaie.org@gmail.com
78	MIE	Léa	ARB NA	lea.mie@arb-na.fr
79	MONEUSE	Steve	LPO RNR Marais de la Vacherie	steve.moneuse@lpo.fr
80	MONTERO	Nicolas	Ville de La Rochelle	espaces.verts.naturels@ville-larochelle.fr
81	MOREAU	Léa	PNR Marais poitevin	lele.moreau@gmail.com
82	NOIREAU	Albert	DREAL	albert.noireau@developpement-durable.gouv.fr
83	NORMAND	Fabrice	CEN Pays de la Loire	f.normand@cenpaysdelaloire.fr
84	OLLIVEAU	Christophe	Association La Cicadelle	christophe.o@cicadelle.org
85	PACTEAU	Christian	ASTUR	ch.pacteau@orange.fr
86	PAILLISSON	JEAN-MARC	ECOBIO CNRS	jean-marc.paillisson@univ-rennes1.fr
87	PALIER	Sébastien	Cap pêche et Nature	sebastien.palier@free.fr
88	PALLU	Caroline	UNIMA	caroline.pallu@unima.fr
89	PASQUIER	Régis	PNR Marais poitevin	r.pasquier@parc-marais-poitevin.fr
90	PEGUIN	Aurore	PNR Marais poitevin	a.peguin@parc-marais-poitevin.fr
91	PELLERIN	François-marie	Coordination pour la défense du Marais Poitevin	fm.pellerin.mp@orange.fr
92	PERRIER	Pierre-Guy	Président PNR Marais poitevin	
93	PETIT	Loic	LPO Poitou charentes	loic.petit3@gmail.com
94	PINON	Gaétan	Lycée nature	gaetan.pinon@educagri.fr
95	PIPET	Nicolas	IIBSN	nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr
96	PORTIER	FREDERIC	AFB	frederic.portier@afbiodiversite.fr
97	POUIT	René	GODS	rene.pouit@wanadoo.fr
98	RICHARD	Jacky	LPO	jacky.richard56@orange.fr
99	RICORDEL	Michael	Office National des Forêts	mickael.ricordel@onf.fr
100	RIVALLAND	Marc	A.P.E.L.T.	marc.rivalland@free.fr
101	RIVALLAND	Sergine	A.P.E.L.T.	marc.rivalland@free.fr
102	ROBERT	Stéphane	Ifremer	strobert@ifremer.fr
103	ROBIN	Frédéric	LPO	frederic.robin@lpo.fr
104	ROCHAS	Paul	Estuaire	estuaire@mac.com
105	ROUAULT	Corinne	PNR Marais poitevin	c.rouault@parc-marais-poitevin.fr
106	ROUENNIER	Caroline	PNR Marais poitevin	c.rouennier@parc-marais-poitevin.fr
107	ROY	Christian	Naturalistes Vendéens	

108	SERANDOUR	Jean-marie	DDT79	jean-marie.serandour@deux-sevres.gouv.fr
109	SILORET	Pauline	Communauté d'Agglomération La Rochelle	siloret.pauline@gmail.com
110	SOULET	Guy	DDTM85	guy.soulet@vendee.gouv.fr
111	STOCK	FRANTZ	AFB	frantz.storck@afbiodiversite.fr
112	SUDRAUD	Julien	LPO Vendée	sudvendee@lpo.fr
113	TEYNIE	Alexandre	INRA	
114	TERTOIS	Bruno	Ville de La Rochelle	espaces.verts.naturels@ville-larochelle.fr
115	TEXIER	Alain	PNR Marais poitevin	a.texier@parc-marais-poitevin.fr
116	THIMOLEON	Marie	EPMP	marie.thimoleon@epmp-marais-poitevin.fr
117	THIRION	Jean-Marc	Obios	thirion.jean-marc@sfr.fr
118	TOURNEUX	Bernadette	DDT 79	bernadette.tourneux@deux-sevres.gouv.fr
119	TRAMOY	Michèle	V.I.E.	micheletramoy@wanadoo.fr
120	TRICHEUR	Alexandre	INRA	alexandre.tricheur@inra.fr
121	TRIMOREAU	Yohan	ONCFS	yohan.trimoreau@oncfs.gouv.fr
122	TROMAS	Catherine	PNR	tromas-c@wanadoo.fr
123	TURPAUD FIZZALA	Victor	LPO - RNR marais de la Vacherie	victor.turpaud-fizzala@lpo.fr
124	VOLLETTE	Julie	OBIOS	association.obios@gmail.com
125	WELCH	Hilary	Bénévole LPO	geoff-hilary.welch@orange.fr
126	WILTORD	Maryam	Estuaire	estuaire@mac.com



PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon
Tél. 05 49 35 15 20 • Fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

www.parc-marais-poitevin.fr